

## Jean-Baptiste André Godin à Hippolyte Destrem, 21 septembre 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (25)

Collation 3 p. (119r, 120r, 121v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Hippolyte Destrem, 21 septembre 1885, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (25)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51851>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 septembre 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Destrem, Hippolyte \(1814-1894\)](#)  
Lieu de destination 39, rue de Châteaudun, Paris  
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé En réponse aux lettres de Destrem des 20 août et 20 septembre 1885, Godin souscrit pour une action de 70 F au capital de *La Rénovation*. Sur le journal *Le Devoir*, la réforme électorale et le Familistère : « Le Familistère est un fait depuis longtemps. Il n'en est pas plus accepté. Pourquoi ? Parce qu'il contient toutes les réformes à accomplir dans la société moderne ». Il avertit Destrem qu'il ne peut lui accorder que sa sympathie.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir, Périodiques](#)

Œuvres citées [La Rénovation, Paris, 1888-1922.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familiale 21 juillet 1868  
119

Mon cher ami,

Je ne puis certainement moins faire, en réponse à vos lettres des 10 août dernier et du 20 courant, que de souscrire au moins pour une action de 70 francs, en témoignage de sympathie pour "la rénovation". C'est ce que je fais aujourd'hui.

Comme vous le dites si bien dans votre programme, jamais les divergences d'opinions n'ont été plus grandes, chacun a ses idées et les croit bonnes. Moi aussi j'ai les miennes et, malgré la question faite dans "Le Devoir" question que vous relevez, j'ai la prétention d'avoir des solutions pratiques en économie sociale et en politique.

J'ai même indiqué le moyen de faire d'honnêtes représentants quoique je demande si on les trouvera. Ce moyen serait le renouvellement partiel et annuel fait au moyen du scrutin de liste nationale.

Combien y en a-t-il, parmi ceux qui reçoivent "Le Devoir", qui se soient donné la

Monsieur H. Destrem.

peine d'étudier la portée de cette réforme ?  
Le petit nombre m'aurait sans doute déconseillé à savoir, si je posais mes décomptes. Les idées naissent, le temps fait le reste. Pour accomplir quelque chose il faut en trouver les moyens.

Tous veulent agir de votre côté, cela mérite encouragement. Mais relier les esprits à une œuvre commune est, aujourd'hui, une affaire difficile.

Le Familialisme est un fait depuis long temps malgré cela il n'en est pas plus accepté. Parce qu'il contient toutes les réformes à introduire dans la société moderne. Personne ne les étudie et surtout personne n'en parle. Les politiciens et les socialistes font des discours, mais ils suivent le courant que les entraîne.

Feray - vous mieux ? Trouverez-vous surtout des hommes nouveaux réunissant les conditions de votre rêve ? J'en serais bien heureux, car je n'y compte guère.

Quant à moi, je suis absorbé. N'éprouve plus le besoin d'être aidé de personnes qui me font défaut, que de par-

151

tager mes forces en dehors de mes travaux  
journaliers. Je ne puis vous  
vous accorder que ma sympathie.

Bien à vous

Godin